

une obligation dont l'administration Mercier est responsable et nous l'éliminons.

Il en est de même pour les \$27,000 de la banque d'Echange, qu'il faut aussi éliminer.

De ces \$473,686.27, il ne reste donc que les \$62,961 du comité protestant de l'instruction publique, qui sont une obligation dont le gouvernement Mercier est responsable.

(6). DEFICIT DE 1891-92

A la fin d'août 1891, le gouverneur Angers mit le gouvernement Mercier en tutelle, s'arrogea le contrôle exclusif de toutes les affaires d'argent, en sorte que M. Mercier ne peut pas être tenu responsable des opérations de cet exercice, non plus que du déficit qu'il accuse. M. DeBoucherville et ses collègues ont assumé la responsabilité de tout cela, en assumant celle de la conduite du gouverneur Angers, Quel a été ce déficit ?

Les comptes publics pour 1892 font voir que pour cet exercice les dépenses ordinaires ont été de \$4,446,639.60 et les recettes ordinaires de \$3,458,403.85, ce qui laisse un écart de \$988,235.75. Mais, à l'encontre de cela, il y a l'encaisse laissée par M. Mercier le 30 juin 1891, lequel était de \$471,852.59, ce qui réduit le découvert à \$516,383.16.

Dans les frais de législation, il y a \$58,532.44 pour les élections générales de mars 1892. Même en attribuant à l'administration Mercier la responsabilité des opérations de 1892, il faudrait toujours lui retrancher ces \$58,532.44, ce qui réduit à \$457,850.72 le déficit qui aurait pu se présenter au cours ordinaire des choses.

RECAPITULATION

Récapitulons maintenant toutes ces données, qui font voir exactement le montant de la dette flottante le 30 juin 1891, ou la dette flottante que M. Mercier a laissée à ses successeurs. En prenant par les numéros des sous-titres, on forme le tableau suivant :

1. Emprunts temporaires et dépôts.....	\$4,458,694 37
2. Subsidés aux chemins de fer	1,775,784 71
3. Autres articles de passif.....	323,555 00
4. Autres articles de passif.....	739,341 14
5. Diverses vieilles dettes.....	62,961 00

Total..... \$7,360,436 22

Pour les fins de l'argumentation et dans le but d'enlever tout moyen d'équivoque à nos adversaires, ajoutons le déficit dans les opérations ordinaires de 1892, c'est-à-dire \$457,850.72 et nous arrivons à un grand total de \$7,818,286.94.

Voilà, en tout et partout, la dette flottante laissée par M. Mercier.